

■ **Le Violon, Aeppli & Rieder**, à Sierre, exploitation d'un bar, société en nom collectif (FOSC no 171 du 05. 09. 2002, p. 15, publ. 629868). Société dissoute, la liquidation étant terminée, cette raison sociale est radiée. Les actifs et passifs sont repris par l'associé Serge Aeppli en raison individuelle.
Journal no 336 du 24.02.2003
(00884904 / CH-626.2.007.275-7)